

R. 1.6. 2010

Collectif de Saint-Gervais

8, rue Lissignol

1201 Genève

Mme Véra Figurek
Présidente du Conseil municipal
de la Ville de Genève
4 rue de la Croix-Rouge

Saint-Gervais, le 31 mai 2010

Madame la Présidente,

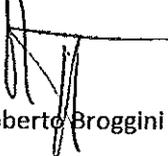
Le collectif de Saint-Gervais à l'avantage de vous remettre une pétition signée par 185 personnes.

Cette pétition vise à mettre en œuvre des décisions prises tant au point municipal que cantonal. Nous nous référons aux réponses du Conseil administratif à la pétition (P-52) et à la motion (M-486) du 12 novembre 2008, ainsi qu'à la réponse du Conseil d'Etat à la pétition (P 1353) du 21 février 2008.

En espérant que vous apporterez un accueil favorable à cette démarche citoyenne, nous vous informons que notre collectif se met à votre disposition pour des compléments d'explication et est disposé à fournir tous les éléments que la commission des pétitions de votre Conseil souhaiterait disposer le cas échéant.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de notre parfaite considération.

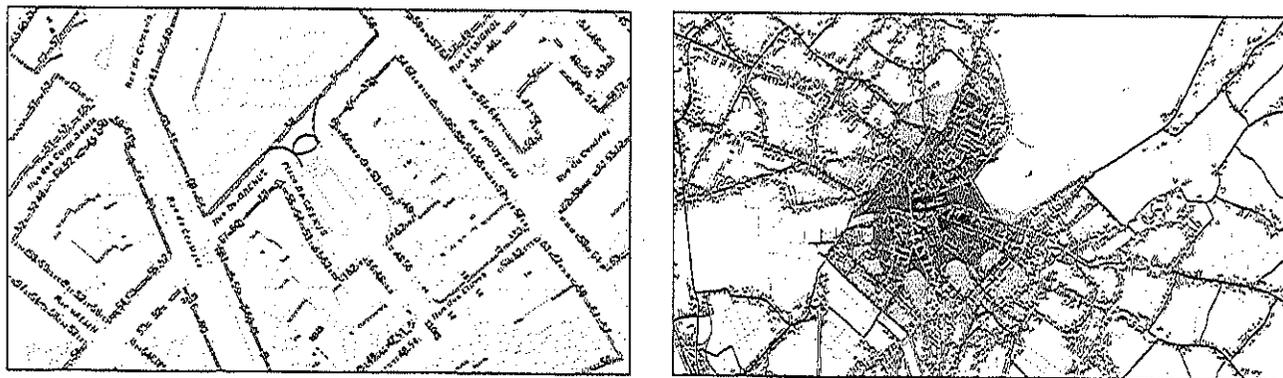
Pour le Collectif



Roberto Brogini

« Pour une placette à la place Grenus »

Le quartier de Saint-Gervais souffre d'un important trafic de transit. Il en subit les conséquences de manière significative démontré par les dépassements systématiques des taux de pollution tel que le démontre les deux cartes éloquentes présentées ci-dessous :



Les limites sur le bruit sont systématiquement dépassées et celles sur la pollution de l'air atteignent des sommets dramatiques pour la santé (chiffres 2009)

Une pétition « Flâner à Saint-Gervais », datant de 2001, a été acceptée tant par le Conseil municipal (P-52A) que par le Grand Conseil (P-1353A). Le Conseil administratif de la Ville et le Conseil d'Etat ont répondu favorablement à cette pétition. Malheureusement, le transit parasite se poursuit !

Historiquement, la place Grenus créée au XIXe siècle, devait servir de poumon de respiration au sein d'un quartier historique étriqué. Cette belle harmonie a été massacrée en 1967 par l'ouverture du garage privé de MANOR avec une concession gratuite accordée par la Ville de Genève valable jusqu'en 2054 !

La fontaine monumentale de la place Grenus est l'une des dernières de la Ville à toujours être alimentée par de l'eau potable et pas en circuit fermé. De très nombreux pique-niqueurs profitent de cet endroit étriqué notamment à midi. Il convient de valoriser cet espace en y créant une agréable placette.

La création de cette placette, avec bancs et une borne-fontaine pour l'eau potable, augmentera la convivialité et permettra subsidiairement des économies d'échelle quant à la consommation d'eau. Un repositionnement de la fontaine permettra physiquement de faire obstacle au trafic de transit.

Les signataires de cette pétition demandent la création d'une placette sur le haut de la place Grenus et les aménagements évoqués ci-dessus.

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
-----	--------	---------	-----------

Les signatures sont à remettre

au Collectif de Saint-Gervais, p/a collectif de la Fête à Théo, 8 rue Lissignol, 1201 Genève